



Un an après son lancement, plus de 18 000 collectivités locales utilisent le « Portail Collectivités » d'Enedis pour accélérer la transition écologique de leur territoire

À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2023, Enedis dresse un premier bilan positif de son Portail de services dédiés aux autorités concédantes et aux collectivités locales. Lancé en septembre 2022 au congrès de la FNCCR, il est aujourd'hui utilisé par plus de 18 000 collectivités et se dote déjà de nouvelles fonctionnalités pour accompagner plus fortement les ambitions énergétiques des territoires.

Dans un contexte marqué par l'inflation et des enjeux climatiques de plus en plus prégnants, la sobriété énergétique apparaît comme un des leviers d'action prioritaires pour les communes. D'après une étude conduite par l'institut IPSOS pour Enedis, 78 % des maires des grandes villes en France (plus de 30 000 habitants) identifient la sobriété énergétique comme leur principale préoccupation. Ainsi, Enedis met en place toute une palette de services, via son « Portail Collectivités » accessible en ligne gratuitement, pour les aider à optimiser leur consommation d'électricité et plus largement les accompagner dans la transition écologique de leur territoire.

Dans ce cadre, **plus de 6 000 collectivités locales** parmi les 18 000 qui utilisent le « Portail Collectivités » ont activé **l'espace « Mesures et Services »** et bénéficient **d'un tableau de bord dynamique et personnalisable** de leur production et consommation d'électricité. **Deux nouvelles fonctionnalités** ont été ajoutées à cet espace :

- La possibilité de paramétrer des alertes sur des points de production ou de consommation d'électricité, tels que l'éclairage public, pour être informé en cas d'anomalie.
- La possibilité d'accéder à des données mensuelles agrégées de production et de consommation d'électricité sur leur région pour suivre la dynamique de sa transition écologique.



Le « Portail Collectivités » aide aussi les collectivités dans leur planification énergétique territoriale et dans l'aménagement de leurs territoires avec :

- L'outil « Cartographie des capacités de réseau », qui permet d'identifier sur une carte la puissance disponible du réseau public de distribution d'électricité et de choisir ainsi le meilleur emplacement pour accueillir les nouveaux projets de production d'énergie renouvelable ou de mobilité électrique.
- L'outil « Simuler mon raccordement », qui permet de connaître le type de raccordement à prévoir pour chaque projet et d'obtenir une estimation du coût des travaux quand cela est possible.

Selon l'étude d'IPSOS, 92% des communes ayant utilisé les services de leur gestionnaire de réseau sont satisfaites des solutions qui leur sont proposées. Découvrez les vidéos témoignages des collectivités qui utilisent le « Portail Collectivités ».

Les collectivités souhaitant bénéficier du Portail sont invitées à se connecter sur https://mon-compte-collectivite.enedis.fr/ ou sur le site www.enedis.fr. Elles peuvent directement contacter leur Interlocuteur Privilégié chez Enedis pour être accompagnées dans la prise en main des services.

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur https://www.enedis.fr/media

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'ênergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.





